

Thème C

Rapporteurs/Rapportrices académiques : Thomas Baniol, Elodie Bonachera et Mathias Libert

N°	Texte initial – NE RIEN INSCRIRE NI MODIFIER DANS CETTE COLONNE	Vos amendements académiques
001	Thème C - Notre syndicalisme de luttés et de transformation sociale	XXX -
002		XXX -
003	Introduction	XXX -
004	En France, comme dans d'autres pays d'Europe, l'extrême droite confirme son implantation et sa capacité à occuper le devant de la scène politique. En France, il ne s'agit plus seulement de dédramatiser ou de banaliser. L'extrême droite est désormais légitimée, en particulier par des décisions et initiatives du président de la République, du gouvernement ou de sa majorité parlementaire. La loi immigration est le symbole de cette compromission de l'exécutif et de la majorité gouvernementale en actant l'entrée du concept de préférence nationale dans la loi.	PAR – Après « l'extrême droite » ajouter : et la droite populiste. Après « de sa majorité parlementaire » ajouter : Les digues ont sauté, les idées d'extrême droite sont désormais diffusées et reprises à leur compte par l'ensemble de la droite. Après « dans la loi », ajouter : Il n'y a pas que pour l'immigration que l'inspiration vient de l'extrême droite. La réforme du collège qui pose les bases d'une École du tri social en est aussi un exemple.
005	Les politiques néolibérales menées nourrissent une forme de désespoir social, puissant moteur du vote pour le Rassemblement National, et le gouvernement joue aussi aux apprentis sorciers en utilisant l'extrême droite pour fracturer la gauche. Elle profite ainsi du boulevard qui lui est ainsi offert sur la scène nationale pour continuer à s'affirmer comme une force politique s'inscrivant chaque jour davantage dans une logique de conquête du pouvoir alors même que ses actes confirment sa nature raciste, xénophobe et anti-républicaine.	PAR – Après « néolibérales », ajouter : et réactionnaires <i>Remplacer anti-républicain par : anti-sociale et anti-démocratique</i>
006	Les forces de gauche, empêtrées dans leurs divisions internes, ne donnent aucune perspective d'alternance politique alors même que la menace de l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir en 2027 se précise.	PAR – Ajouter à la fin : La gauche doit trouver les moyens de recréer une dynamique qui permettrait de faire revenir ses électeurs aux urnes. Cela passe notamment par une meilleure considération des organisations syndicales.

007	Dans le paysage social, le rôle des organisations syndicales est central. Ainsi, il revient aux organisations syndicales, notamment au SNES (dans le champ de l'Éducation) et à la FSU (dans son champ et avec ses partenaires) de construire les mobilisations qui permettent de rassembler et de gagner pour dessiner des perspectives de progrès social pour les salarié-es.	XXX -
008	Pour gagner la bataille des idées et les mobilisations, le SNES-FSU doit approfondir sa réflexion sur l'évolution du paysage syndical, y compris à l'intérieur de la FSU. Les victoires passeront par un SNES fort d'une assise large dans la profession.	XXX -
009	Comment relancer la syndicalisation à l'heure où les interrogations de nos collègues sur l'efficacité de l'action syndicale sont nombreuses ?	PAR – Supprimer le § et remplacer par : <i>A l'heure où les interrogations de nos collègues sur l'efficacité de l'action syndicale sont nombreuses, Il faut pour relancer la syndicalisation, renforcer les sections d'établissements, soutenir les initiatives locales et communiquer davantage sur les avancées obtenues grâce à l'action syndicale.</i>
010	Pour se renforcer, le SNES-FSU doit également interroger son fonctionnement afin d'élargir ses équipes, ce qui implique une réflexion sur les pratiques militantes afin de poursuivre le renouvellement et la féminisation des équipes.	XXX -
011		XXX -
012	Fiche 1 - L'état du paysage syndical	XXX -
013	La mobilisation contre la réforme des retraites pendant le premier semestre de l'année 2023 a été conduite par une intersyndicale complète et unie sur un mot d'ordre clair. L'unité syndicale dans la durée a été un des facteurs d'une large mobilisation : les manifestations ont battu des records de participation, de nouveaux publics ont rejoint les cortèges syndicaux (primo manifestant-es, précaires, etc.) et la bataille de l'opinion publique a été gagnée. Cette séquence a aussi prouvé le niveau de confiance élevé des salarié-es dans les organisations syndicales.	PAR - Après " a été gagnée", ajouter : <i>L'ampleur de l'attaque sur les retraites, ainsi que le contexte plus général de dégradation des conditions de vie (inflation, réforme de l'assurance chômage) a créé un haut niveau de colère parmi les salarié-es et les privé-es d'emploi qui a favorisé l'unité syndicale et poussé les organisations, y compris d'accompagnement des réformes libérales, à rejoindre la mobilisation.</i>
014	Mais le gouvernement est passé en force sans que les organisations syndicales ne soient véritablement entendues et la réforme s'applique. Cette mobilisation illustre donc de nombreux défis auxquels est confronté le mouvement syndical : rassembler les salarié-es dans des champs professionnels très divers et bousculés par les mutations du monde du travail dans un contexte de crise démocratique.	XXX -
015	Les débats traversent aujourd'hui l'interpro : son unité doit-elle être maintenue de manière pérenne pour travailler sur la durée des dossiers (salaires et pensions, égalité femmes/hommes, etc.) ou se réunir ponctuellement à l'occasion de mobilisations déterminées ?	PAR – Supprimer le § et remplacer par : <i>La FSU doit œuvrer utilement au maintien du cadre de l'intersyndicale, pour mener les luttes, mais aussi pour contribuer à l'élaboration d'alternatives économiques et sociales crédibles, à vocation majoritaire, sous la forme d'une plateforme revendicative qui soit mise en débat avec les forces progressistes, le mouvement associatif, les intellectuels, les chercheurs ...</i>
016	Le SNES, avec la FSU, continue d'être moteur pour faire vivre son mandat d'unification du syndicalisme de transformation sociale en débattant pour cela avec CGT et Solidaires des étapes allant dans ce sens. Après le congrès de la CGT, les discussions ont repris pour la construction d'un nouvel outil syndical. Les premiers échanges montrent la volonté de redynamiser ensemble le syndicalisme de transformation	PAR – Ajouter après : <i>Il est urgent de mettre en place un cadre intersyndical pérenne qui permette aux organisations syndicales de travailler ensemble. Le mandat du congrès de Metz nous oblige et l'intérêt de la CGT pour la FSU l'autorise. Il faut désormais le mettre en œuvre, en faisant tout pour que ce cadre intersyndical pérenne</i>

	sociale.	<i>s'élargisse, d'abord à Solidaires et sans exclusive.</i>
017	Quels sont les objets de travail en commun qui pourraient être les bases de ce nouvel outil syndical ?	PAR – Supprimer le § et remplacer par : <i>Ce nouvel outil syndical doit être l'occasion d'élaborer de concert un projet syndical commun, autour des revendications (salaires, temps de travail, égalité femmes-hommes, Services publics, projet éducatif, transition écologique, extrême-droite, 100% sécu etc.) et des pratiques syndicales (structuration de nos organisations, démocratie interne, pluralisme) Le SNES, avec la FSU, doit proposer des formations communes sur ces luttes intersyndicales partagées.</i>
018	Comment poursuivre le travail avec Solidaires ?	PAR – Supprimer le §
019	Et plus largement, avec les forces syndicales intéressées, sans exclusive ?	PAR – Supprimer le §
020	Comment impliquer les militant·es et les syndiqué·es ?	PAR – Supprimer le § et remplacer par : <i>Pour impliquer les militant·es et syndiqué·es, il faut les informer régulièrement de l'avancée des discussions dans les groupes de travail communs. L'implication et la consultation régulière de nos syndiqué·es sera essentielle. C'est la condition d'une dynamique de rassemblement et d'un renforcement du syndicalisme de transformation sociale.</i>
021	Enfin, l'après Covid a vu le développement du collectif Plus Jamais ça/alliance écologique et sociale, alliance originale d'organisations syndicales et d'associations qui a permis un travail approfondi autour des questions environnementales. Ce collectif trouve aujourd'hui ses limites.	PAR – Supprimer le § et remplacer par : <i>Le collectif alliance écologique et sociale (AES), alliance inédite d'organisations syndicales, d'associations et d'ONG, a lancé un travail approfondi sur les questions écologiques, notamment pour concilier la nécessaire bifurcation de notre modèle économique, les questions d'emploi et de justice sociale. Ce collectif conserve toute sa pertinence sur le fond et doit continuer à être force de propositions et d'actions sur le terrain.</i>
022	Faut-il poursuivre la stratégie de travail intersyndical et interassociatif sur ce champ, voire sur d'autres ?	PAR – Supprimer le § et remplacer par : <i>Le SNES, avec la FSU, doit poursuivre le travail engagé avec l'AES car il permet de concilier la nécessaire défense de l'intérêt des travailleuses et l'urgence de changer de modèle économique, de sortir du capitalisme et de mettre fin à la destruction du vivant. Il doit élargir ce travail sur d'autres champs comme celui du féminisme et de la lutte contre l'extrême-droite</i>
023		XXX -
024	Fiche 2 - L'avenir du SNES et de la FSU	XXX -
025	L'institution depuis 2023 d'une CAP 2 nd degré nécessite un travail commun plus important et plus régulier entre le SNES, le SNUEP et le SNEP. Nous ne partons pas de rien. Depuis plusieurs années nous travaillons ensemble, au niveau national comme académique : publications, stages, partages de locaux dans certaines académies, etc. Des collaborations ponctuelles se font sur certains dossiers, au niveau national comme académique : emploi, lettres ostic...	XXX -
026	Comment aller plus loin pour plus d'efficacité ? Pourrait-on, par exemple construire des secteurs communs SNES-SNUEP, sans empiéter bien sûr sur le champ de syndicalisation de chaque syndicat national ?	PAR – Supprimer le § et remplacer par : <i>Dans la perspective de notre mandat d'unification des syndicats du 2nd degré, partout où les conditions le permettent localement, il est indispensable d'entamer un</i>

		<i>travail commun SNES-SNUEP afin de mieux partager les informations sur les catégories communes et les réformes en cours. Un rapprochement des militant.es doit être recherché par la proximité la plus grande possible des locaux voire le co-hébergement dans les mêmes locaux.</i>
027	Le SNES a une place spécifique dans la FSU, en tant que premier SN en nombre d'adhérent-es. Ceci lui donne des responsabilités qu'il n'est pas toujours facile de remplir, tant les militant-es sont sollicité-es. En effet, la FSU est et doit rester une fédération de SN, les militant-es FSU gardant un ancrage fort dans leur SN. Le SNES a souvent le premier rôle dans les CSA académiques, avec une lourde charge de travail qui nécessiterait un plus grand nombre d'élu-es du SNES dans ces instances. Enfin, les enjeux pour le SNES dans le traitement des questions éducation au sein de la FSU sont majeurs car la nécessité de l'unité du second degré est à défendre.	XXX -
028	L'évolution de la FSU est nécessaire dans le contexte actuel d'attaques contre les services publics et de mépris du gouvernement pour les partenaires sociaux. Le projet d'élargissement de la FSU doit pouvoir être poursuivi, notamment dans la Fonction Publique d'État. Il y a aussi urgence à redonner une impulsion au projet éducatif de la FSU. Liens 1 ^{er} degré / 2 nd degré / Supérieur, projet de culture commune, formation des maitres... les sujets ne manquent pas. Plus largement, il est nécessaire d'impulser et populariser le projet de société porté par la FSU, dans le nouveau contexte politique, social, environnemental.	PAR - Après « la Fonction Publique d'État », ajouter : Le SNES-FSU est favorable à l'association du SNUIPN, syndicat du ministère de l'intérieur à la FSU. C'est une étape qui doit mener à l'affiliation à terme du SNUIPN à la FSU.
029	Quel travail commun dans la FSU et quelle organisation de ce travail pour redonner cette impulsion, à moins d'un an du congrès fédéral national ?	XXX -
030		XXX -
031	Fiche 3 - Développer notre politique de syndicalisation de masse	XXX -
032	Être un syndicat de masse n'est pas seulement une ambition mais une nécessité si l'on veut peser et porter nos mandats dans le contexte politique actuel et dans la FSU. Cela consiste d'abord à proposer l'adhésion à toutes et tous, en toutes circonstances. Depuis le congrès 2022, plusieurs outils numériques ont été mis en place pour favoriser le suivi de l'adhésion mais ils ne sont pas suffisamment utilisés. Les publications contribuent également à cet effort de syndicalisation. Il faut certainement renforcer la formation syndicale pour aider les militant-es à proposer adhésion et réadhésion de façon plus systématique.	XXX -
033	Le SNES est bien organisé pour s'adresser aux fonctionnaires, en poste dans les établissements. Mais nous devons aller plus vers les collègues non titulaires, AED, AESH, en nombre de plus en plus important, en donnant plus d'ampleur à nos secteurs non titulaires, des S3 au S4. Les entrant-es dans le métier sont moins syndiqué-es qu'avant. Nous devons reconstruire une culture militante auprès des plus jeunes. Le kit d'accueil, fait en ce sens, n'a pas eu toute l'efficacité souhaitée.	PAR – Après « moins syndiqué-es qu'avant », ajouter : La fourniture des fichiers professionnels est trop tardive pour pouvoir communiquer avec les entrant.es dans le métier dès le début de l'année. Le Snes doit obtenir de l'administration la communication de la liste de ces collègues le 1^{er} octobre au plus tard afin de permettre le routage de l'US Mutations. Modifier : Nous devons à la fois reconstruire une culture militante auprès des plus jeunes. puis ajouter : et valoriser le fait d'être syndiqué. Les informations précises et détaillées sur les DHG, les postes, les étapes de la carrière, les

		<p><i>mutations existent grâce à l'importante travail fourni par les militant-es. Ce travail n'est possible que par le soutien de dizaines de milliers de collègues qui adhèrent au SNES. Les sites académique doivent disposer d'un module « espace adhérent », accessible aussi par une tuile dans l'espace adhérent national, dans lequel les adhérent.es trouveront toutes ces informations rassemblées.</i></p> <p><i>Supprimer : Le kit d'accueil, fait en ce sens, n'a pas eu toute l'efficacité souhaitée.</i></p>
034	Comment s'adresser aux étudiant-es se destinant à nos métiers ?	<p>PAR – Supprimer le § et remplacer par : <i>Tout en resserrant les liens avec les syndicats d'étudiants de façon à se faire connaître dans les filières de recrutements, le SNES doit proposer plus systématiquement l'adhésion aux étudiants l'année de préparation du concours. Ce serait l'occasion de leur adresser une ou deux publications spécifiques et de les renseigner plus efficacement au moment de leur affectation en stage afin de commencer à les fidéliser.</i></p>
035	Des actions sont réalisées depuis 2022 pour syndiquer plus les retraité-es : dans ce cadre, il faut que des stages actifs, actives, retraité-es soient proposés dans tous les S3, notamment sur le départ en retraite, afin de faire connaître à tous l'intérêt qu'il y a à rester syndiqué-e après le départ en retraite.	<p>PAR – Ajouter à la fin : <i>L'envoi systématique de l'US-Retraitéés à toutes les adhérent-es dès l'âge de 60 ans, sans attendre leur départ à la retraite, serait une façon de leur faire connaître le syndicalisme des retraité-es du SNES et de la FSU, les différentes instances où ils et elles sont représenté-es (CDCA...) ou regroupé-es (FGR-FP, Groupe des 9...). Il convient de généraliser le groupe actifs-retraités pour permettre aux retraités de continuer à s'investir dans l'activité du SNES et aux actifs et retraités de travailler ensemble sur des problématiques communes comme la défense de la sécurité sociale.</i></p>
036	Il faut mieux armer les S1 pour accueillir les nouveaux collègues et participer à la syndicalisation.	XXX -
037	En dehors des efforts de formation syndicale, comment faire pour favoriser l'investissement syndical des S1 ? Le site internet peut-il y contribuer ?	<p>PAR – Supprimer le § et remplacer par : <i>C'est souvent le temps qui manque aux S1 pour s'investir. Le S3 et le S4 doivent leur fournir davantage d'outils « clé en main » afin qu'ils puissent se concentrer sur le travail de discussion, d'information et de conviction auprès des collègues. Les sites académiques doivent permettre de centraliser et de proposer tous ces outils. Le SNES doit se donner les moyens de créer une application mobile, en partie sur la base de l'espace adhérent-e, qui permettrait aux adhérent-es de suivre facilement l'actualité syndicale, leur carrière, leur situation syndicale. Cette application permettrait aux S3 d'envoyer facilement des informations brèves aux adhérent-es. Les S1 y trouveraient de leur côté tous les outils qui existent déjà dans leur compte adhérent-e mais aussi l'ensemble du matériel syndical mis à leur disposition par leur section académique sur son site. Cette application mobile leur permettrait aussi d'accéder à un « Mémo du S1 » régulièrement mis à jour, dans lequel ils trouveraient des réponses aux</i></p>

		<p><i>questions sur les différents aspects de nos métiers : vie de l'établissement, droits et enjeux, textes réglementaires, vie syndicale, en passant par tous les éléments de la carrière des collègues.</i></p> <p><i>L'investissement des S1 pourrait être favorisé par l'organisation, à un niveau plus local qu'un département, de réseaux de S1. Le S3 mettrait en place des listes de diffusion rassemblant des S1 d'un même secteur géographique, organiserait des réunions et visio communes afin de mieux faire connaître les initiatives des uns et des autres et de favoriser la mutualisation.</i></p>
038	Il n'est plus temps d'hésiter à répondre à la concurrence syndicale. Nous pouvons mieux valoriser les spécificités et forces du SNES : réflexion sur le métier, projet éducatif, transformation sociale, force de revendication et d'action, militant-es au plus près du terrain...	XXX -
039		XXX -
040	Fiche 4 - Le SNES-FSU dans le syndicalisme international	XXX -
041	Le SNES-FSU est un des rares syndicats à porter au niveau international la voix des personnels du second degré tout en promouvant un syndicalisme de lutte et de transformation sociale. Sur la base des mandats des congrès de Rennes et de Montpellier, il poursuivra sa réflexion sur une meilleure intégration des dimensions européenne et internationale dans ses activités.	XXX -
042	Membre fondateur de l'Internationale de l'Éducation, le SNES-FSU s'implique et pèse politiquement dans la région Europe au sein du Comité Syndical Européen de l'Éducation mais aussi au-delà. Des déplacements réguliers, pour participer en présentiel aux différentes initiatives et réunions sont une composante indispensable des relations internationales.	XXX -
043	Les échanges avec les syndicats de l'éducation confirment la pénurie mondiale d'enseignant-es, les attaques contre les droits syndicaux et les préoccupations autour des nouvelles technologies et l'IA.	XXX -
044	Quelles thématiques en lien avec les évolutions du service public d'éducation pourraient être approfondies avec les partenaires syndicaux au niveau européen comme mondial ?	<p>PAR – Supprimer le § et remplacer par : <i>L'arrivée de l'extrême droite au pouvoir est une hypothèse désormais plausible qui, si elle se réalise, aura des conséquences rapides et importantes sur notre quotidien d'enseignant-es et de militant-es. Il est indispensable de s'y préparer. Il pourrait être utiles d'interroger les camarades étrangers sur les stratégies syndicales mises en place dans les pays où l'ED est au pouvoir ? Quelles difficultés ont-ils du affronter ? Les faibles rémunérations des personnels de l'éducation et la dégradation des conditions de travail sont des problématiques communes à de nombreux pays. Partout, l'école publique doit être protégée des politiques d'austérité.</i></p>
045	La démocratie, le droit à l'éducation publique et gratuite et les droits syndicaux sont menacés dans de nombreux pays. Face à cela, la solidarité entre syndicats est	XXX -

	indispensable, le SNES-FSU continuera à soutenir politiquement les syndicats enseignants victimes de discrimination ou de répression. Il consacre une part des cotisations à développer et financer des projets de coopération syndicale avec des organisations notamment d'Afrique francophone, d'Asie et d'Europe centrale et orientale. Il continuera à soutenir le Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation et participera à des forums sociaux.	
046	Comment développer la coopération syndicale ?	PAR – Supprimer le §
047	Malgré une communication multisupport, l'activité du secteur international reste trop peu connue des adhérent·es et militant·es.	XXX -
048	Comment mieux faire connaître et partager cette dimension de l'activité du SNES-FSU auprès de nos syndiqué·es ?	PAR – Supprimer le § et remplacer par : Un article régulier dans l'US Mag permet d'avoir connaissance de l'action internationale du Snes-FSU et fait le lien avec nos syndiquée.es, et mieux mettre en lumière le soutien des mobilisations engagées par nos camarades internationaux.
049		
050	Fiche 5 - L'urgence écologique au cœur de notre syndicalisme	PAR – Modifier : Fiche 5 - L'urgence La transition écologique au cœur de notre organisation syndicale syndicalisme
051	Si rien n'est fait, la planète deviendra inhabitable. Depuis l'ère préindustrielle, les années 2016, 2019 et 2022 sont les plus chaudes jamais enregistrées. En l'absence d'actions fortes, un réchauffement moyen de l'ordre de 3 ou 4°C d'ici la fin du siècle pourrait se produire. Avec de telles températures, 75% de la population mondiale sera exposée à des vagues de chaleur mortelles.	PAR – suppression de tout le § => inclure dans fiche 8 thème B
052	Les injustices climatiques sont toujours plus fortes : 1% des plus fortuné·es ont généré en 2019 autant d'émissions carbone que 5 milliards de personnes, soit les deux tiers les plus pauvres de l'humanité. Le SNES-FSU défend une sortie du modèle capitaliste dominant, qui épuise les ressources planétaires. Cette rupture doit prendre en compte les enjeux de justice sociale : renforcer la protection sociale, la sécurité alimentaire et garantir le droit fondamental à un environnement sain.	PAR – suppression de tout le § => inclure dans fiche 8 thème B
053	Quel modèle social et économique, au-delà du seul crédo de la croissance, pour surmonter les crises climatiques, la disparition de la biodiversité et l'épuisement des ressources planétaires tout en garantissant la justice sociale ?	PAR – suppression de tout le § => inclure dans fiche 8 thème B
054	En France, le SNES-FSU dénonce la criminalisation des mouvements écologistes, la répression violente des manifestations ou des mobilisations. Il s'engage à s'investir avec la FSU contre les grands projets inutiles et l'artificialisation des terres. L'accaparement de l'eau, par exemple avec les méga-bassines, va à l'encontre de nos mandats de Montpellier sur l'agriculture.	PAR – suppression de tout le § => inclure dans fiche 8 thème B
055	Le SNES-FSU demande que les DROM soient inclus dans les plans canicule, notamment en raison des risques liés à la chaleur humide.	PAR – suppression de tout le § => inclure dans fiche 8 thème B
056	Notre organisation doit aussi réfléchir à sa responsabilité environnementale. Comment évaluer l'impact environnemental de nos pratiques militantes, à tous les niveaux de notre organisation et les faire évoluer afin de leur donner une dimension	PAR – Supprimer le § et remplacer par : Notre organisation doit aussi réfléchir à sa responsabilité environnementale. Le SNES-FSU s'engage dans l'évaluation des performances énergétiques (isolation,

	plus écologique ? Comment mieux intégrer la dimension écologique dans nos mobilisations ?	<p>consommation électrique) du bâti dont il est propriétaire et engage les travaux visant à les améliorer.</p> <p>Une réflexion doit être engagée sur l'utilisation et le bilan carbone des outils dématérialisés (« nuage ») pour partager les informations : limitation du volume utilisé, archivage et stockage régulier en dehors du nuage notamment.</p> <p>L'impact environnemental des actions et mobilisations doit être réduit. En priorité, le SNES s'engage à ne plus utiliser de ballons gonflés à l'hélium mais d'autres dispositifs pour rendre visible le SNES avec des solutions alternatives (dispositif à air chaud, « voiles » avec logo sur triporteur électrique, kakemono...).</p>
057		XXX -
058	Fiche 6 - Un syndicalisme féministe	XXX -
059	Partout, les droits des femmes sont la cible privilégiée des obscurantismes et des extrémismes. Nos mandats restent d'actualité pour consolider les acquis sociaux et obtenir de nouvelles avancées. Les luttes féministes rassemblent et permettent de mener un travail d'unification et de renouvellement du mouvement syndical.	PAR - Remplacer : consolider les acquis conquis sociaux
060	Quels outils d'action et de sensibilisation à déployer au niveau local ? Comment unifier les plateformes revendicatives ?	<p>PAR – Supprimer le § et remplacer par : <i>Il est nécessaire de sensibiliser mieux tou.tes les collègues en proposant, au sein des S2/S3, davantage de stages sur la féminisation de la profession, du syndicalisme et du militantisme, sur l'égalité hommes/femmes, sur les VSS...</i></p> <p><i>Ces questions doivent irriguer davantage d'articles des publications du Snes au niveau national mais également à l'échelle académique et départementale.</i></p> <p><i>Il faut offrir à chaque manifestation et quel que soit son objet, du matériel syndical (autocollants, drapeaux, badges...) qui permette d'afficher mieux l'égalité hommes/femmes et mettre davantage en avant des slogans défendant cette idée.</i></p>
061	Défendre l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est aussi agir au sein du syndicat. Il continuera à travailler à la féminisation des équipes syndicales. La place des femmes se mesure par le taux de représentativité dans les instances et les sections mais se matérialise aussi en temps de décharge. Ce deuxième point devra faire l'objet d'une évaluation portée à la connaissance de la CAN annuellement.	<p>PAR – Après « temps de décharge », ajouter :</p> <p><i>Ainsi, lors de ses diverses instances, le SNES se montrera attentif à ce que les mandats soient portés par des délégué.es représentant effectivement la féminisation de nos professions.</i></p>
062	Le SNES veille à favoriser l'accès des femmes aux responsabilités dans les instances internes et représentatives.	XXX -
063	Que mesurer pour quantifier et améliorer ?	<p>PAR – Supprimer le § et remplacer par : <i>Chaque année, un tableau anonymisé de la répartition des heures de décharges entre les hommes et les femmes sera présenté aux bureaux, aux CAA et à la CAN. Cela permettra, d'une part, d'obtenir une photographie de la parité au sein du Snes et d'en vérifier l'équilibre et, d'autre part, d'aider chaque section à diagnostiquer et améliorer la représentativité des militantes, si cela</i></p>

		<i>s'aurait nécessaire afin de respecter la parité au minimum et d'avoir pour objectif une représentation proportionnelle des femmes au sein de notre profession.</i>
064	Les mesures incitatives (prise en charge des frais de garde) sont peu sollicitées. Les aménagements organisationnels pour concilier l'engagement syndical avec les contraintes personnelles et parentales (horaire et durée des réunions, temps de déplacement...) sont difficilement appliquées. Une enquête auprès des militant·es permettrait d'objectiver les leviers et les freins à l'engagement militant.	PAR – Ajouter à la fin <i>Au delà de la question du féminisme, il serait souhaitable de repenser l'engagement militant afin de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle et familiale, en tentant d'apporter une amélioration de l'organisation des activités militantes, moins contrainte, afin de promouvoir un autre syndicalisme, en évitant, par exemple, le plus possible les réunions en soirée, le travail les week-end et en gardant pour objectif de convaincre davantage de collègues aussi bien hommes et femmes de militer et être ainsi plus nombreux et nombreuses afin d'enclencher une dynamique vertueuse et en conséquence plus respectueuse de la parité.</i> <i>Le SNES doit également exiger de l'administration un respect de la vie personnelle des militant.es (convocations et documents envoyés suffisamment en amont, horaires et durée des réunions et instances) en les faisant inscrire dans les plans d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et en les faisant respecter.</i>
065	Une cellule de veille interne contre les violences sexistes et sexuelles existe au sein du syndicat. En parallèle, la mise en œuvre du mandat de congrès de Montpellier visant à se doter d'un cadre général de procédures permettant la gestion du contradictoire et la définition de modalités de protection de la victime, pouvant aller jusqu'à un dessaisissement des responsabilités de la personne mise en cause reste d'actualité.	PAR – Après « au sein du syndicat », ajouter : <i>Cette cellule doit pouvoir jouer tout son rôle de soutien et de défense auprès des victimes et garantir la confidentialité des paroles recueillies. Pour cela, elle doit être dotée de davantage de moyens et sa légitimité doit être mieux reconnue. Elle doit être en mesure d'accompagner la victime, si besoin, dans une démarche pénale. Les membres de la cellule de veille doivent être formé·es à l'ensemble des questions qu'elle traite. De même, l'ensemble des instances doit être formé sur les VSS. Afin de garantir l'équité de traitement quant aux éventuelles sanctions à prendre, aucune personne élue dans une instance nationale du Snes ne peut être désignée membre de la cellule. Au delà de cette cellule, une formation à ces questions doit être proposée à l'ensemble des militant.e.s afin, notamment, d'être en mesure d'effectuer un accompagnement immédiat des victimes de VSS sur le terrain, dans nos établissements.</i>
066	Dans quel cadre de réflexion collective mettre en œuvre ce mandat, en s'appuyant notamment sur l'expertise du groupe égalité femmes/hommes ?	PAR – Supprimer le § et remplacer par : <i>Les réflexions pour la mise en œuvre de ce mandat seront menées notamment par un groupe de travail constitué autour de l'actuelle cellule de veille et du groupe égalité femmes/hommes.</i>
067		XXX -
068	Fiche 7 - Notre syndicalisme au coeur de la démocratie : faire face à la crise démocratique	XXX -
069	La crise démocratique se manifeste par une abstention à un niveau record et par une	XXX -

	perte de confiance envers les institutions et les partis politiques, tandis que le débat public se fait de plus en plus sur le mode du clivage systématique. Le pouvoir fait un usage de plus en plus formaliste des mécanismes institutionnels au mépris des aspirations sociales.	
070	Tout cela favorise la montée des forces d'extrême droite, contre lesquelles le syndicalisme doit se mobiliser et agir. Cette crise n'est pas strictement nationale mais touche plus ou moins tous les pays démocratiques.	XXX -
071	Le syndicalisme de transformation sociale doit jouer un rôle dans la construction d'alternatives.	XXX -
072	Comment peut-il impulser une dynamique dans ce sens tout en conservant son indépendance vis-à-vis des partis ?	PAR – Supprimer le § et remplacer par : <i>Afin d’impulser une dynamique, il faut multiplier les espaces de débats démocratiques, y compris avec les partis et les associations, notamment sur l’école mais aussi la démocratisation du système et sur des questions Fonction Publique.</i>
073	Une rénovation de la démocratie sociale semble aussi indispensable pour que, par ailleurs, il joue pleinement son rôle de représentation des salarié-es, actifs, actives et retraité-es et de leurs intérêts.	XXX -
074	Cette crise est aussi une crise de toutes les formes de l'engagement, y compris associatif, qu'il est nécessaire de favoriser par des mesures concrètes, à la fois individuelles et collectives.	PAR – A la fin, ajouter : <i>Le recul de l’âge de départ à la retraite est un vrai frein à l’engagement des retraités. Pour lutter contre la crise de l’engagement syndical, l’alimentation de la caisse de grève peut être un outil : le SNES-FSU doit faire davantage de publicité autour de son existence et de la possibilité de sur-cotisation et de dons.</i>
075	Pour redonner du sens au débat public, quelles évolutions des formes démocratiques de participation et d'expression des citoyen·nes pourraient être proposées (démocratie participative, usage du referendum...) ?	XXX -
076	Il est aussi nécessaire de déterminer différemment les politiques publiques en associant, dès l'amont, les agent-es et usager-es tout en articulant cette méthode avec les procédures de décision proprement politiques.	XXX -
077	L'état de droit permet de garantir le respect des libertés fondamentales y compris contre un pouvoir politique majoritaire.	XXX -
078	Comment améliorer la possibilité de recours des citoyen·nes face aux décisions politiques contestables ?	XXX -
079	Le SNES-FSU réaffirme ses mandats pour une police républicaine soucieuse de l'intérêt général et de la protection des citoyen·nes.	PAR – Ajouter à la fin : <i>Le SNES-FSU condamne les violences policières.</i>
080		XXX -
081	Fiche 8 - Un syndicalisme qui lutte pour les droits et contre les discriminations	XXX -
082	Lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie	PAR – Modifier : contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie toutes les formes de discrimination définies à l'article 225-1 du code pénal.
083	Nos mandats de lutte contre les discriminations racistes, antisémites et xénophobes à la fois dans la société et dans l'école doivent être approfondis sur deux questions.	PAR – Modifier : Nos mandats de lutte contre les discriminations racistes, antisémites et xénophobes à la fois dans la société et dans l'école doivent

		être approfondis sur deux questions. sont toujours d'actualité.
084	Comment combattre les actes et propos antisémites, racistes et xénophobes ?	PAR – Supprimer le § et remplacer par : <i>En contribuant à former des citoyens libres et émancipés, les personnels du service public d'Éducation contribuent à la lutte contre toutes les formes de discriminations dans la société. Combattre les actes et propos discriminatoires à l'école passe en premier lieu par la défense d'un système éducatif laïque qu'il faut protéger aussi bien des injonctions du pouvoir en place que de celles des divers groupes de pression politiques ou religieux. Si les actes et propos discriminatoires des élèves doivent être sanctionnés en gardant toujours à l'esprit l'objectif éducatif, les actes et propos discriminatoires des adultes doivent donner lieu à des réactions immédiates de l'institution à tous les niveaux. Le SNES doit aider les S1 à accompagner les collègues victimes de ces discriminations et à s'assurer que ces discriminations soient suivies systématiquement de signalements au procureur.</i>
085	Le racisme et les difficultés d'accès au logement, à l'éducation, à l'emploi persistent pour les Roms ; comment l'école peut-elle devenir un lieu d'intégration ?	PAR – Supprimer : comment l'école peut-elle devenir un lieu d'intégration ? et remplacer par : <i>Pour que l'école devienne un vrai lieu d'intégration, il faut augmenter le nombre d'UPE2A. La scolarisation des enfants sera aussi plus régulière si davantage de terrains d'accueil accessibles des établissements scolaires sont mis à disposition.</i>
086	Fin de vie	PAR – Supprimer le §, traité dans la fiche 11 du thème B
087	Le projet de loi sur le droit à mourir dans la dignité a été sans cesse retardé, du fait des pressions conservatrices et religieuses.	PAR – Supprimer le §, traité dans la fiche 11 du thème B
088	Quelles modalités d'exercice du droit à choisir sa mort le SNES-FSU doit-il défendre ?	PAR – Supprimer le §, traité dans la fiche 11 du thème B
089	Pour la paix et la justice dans le monde	XXX -
090	Le SNES-FSU, engagé pour la paix, estime que le développement des droits démocratiques est une de ses conditions, comme le recours à la diplomatie et au multilatéralisme dans le cadre du droit international.	PAR – Supprimer le § et remplacer par : <i>Le SNES-FSU, engagé pour la paix, combat la prédation des richesses communes, le nationalisme mortifère et le fanatisme religieux qui sont à l'origine de tous les conflits. Il rappelle que la première condition de la paix est l'établissement, partout dans le monde, de sociétés démocratiques et fraternelles qui reposent sur un solide socle de libertés fondamentales. Il soutient le recours à la diplomatie et au multilatéralisme dans le cadre du droit international.</i>
091	La guerre en Ukraine perdure. Le SNES-FSU condamne l'agression russe, appelle au retrait des troupes russes et à l'ouverture de négociations.	XXX -
092	À Gaza, Israël a répondu aux actes de terreur perpétrés par le Hamas le 7 octobre par des massacres de civils qui doivent cesser et un blocus qui doit être levé. Les mobilisations qui ont eu lieu ont pu donner l'impression qu'il s'agissait de choisir un camp.	PAR – Supprimer : Les mobilisations qui ont eu lieu ont pu donner l'impression qu'il s'agissait de choisir un camp.

093	Le SNES-FSU doit-il revoir sa façon d'intervenir sur la question en privilégiant les collaborations avec des organisations qui partagent ses analyses ?	PAR – Supprimer le § et remplacer par : <i>Le SNES ne peut choisir qu'un camp, celui de la paix, du droit à la sécurité de toutes les populations et du droit international. Il doit s'impliquer pleinement avec les organisations et collectifs qui œuvrent pour la paix.</i>
094	Une paix juste et durable ne pourra être obtenue que par la reconnaissance internationale – à commencer par la France – de l'État de Palestine, l'arrêt de la colonisation et le démantèlement des colonies, la fin de l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza et la garantie de la sécurité de l'État d'Israël, dans le respect du droit international et des résolutions de l'ONU.	PAR – Après « et de Gaza », ajouter : <i>la mise en place d'un régime démocratique respectueux des libertés fondamentales dans toute la Palestine</i> <i>Après « de l'État d'Israël » ajouter : et des Palestiniens [...]</i> Ajouter à la fin : <i>Le SNES continuera à s'engager pour promouvoir une paix juste et durable en Palestine/Israël. Le respect du droit international et des résolutions de l'ONU restent une piste essentielle pour obtenir cette paix juste et durable. Le SNES-FSU soutient toutes les initiatives allant dans ce sens, y compris la reconnaissance d'un État palestinien viable. Il reste cependant ouvert quant aux « solutions » (deux États, état binational) et n'en fétichise aucune. Celles-ci ne peuvent appartenir qu'aux populations concernées, dans le respect de leur droit à l'autodétermination.</i>
094bis		PAR – Ajouter un § 094 bis : <i>La politique étrangère française porte encore les stigmates de son passé colonial, particulièrement en Afrique. Les liens de la France avec les anciennes colonies sont gangrenés et doivent être transformés. Le SNES-FSU condamne la Françafrique et demande la fin des interventions militaires qui ne sont pas strictement limitées au maintien de la paix sous l'égide de l'ONU.</i>
095	Une autre politique pour les migrant·es	XXX -
096	À l'heure où les conflits, les crises économiques et climatiques se multiplient, les migrant·es sont toujours plus nombreux et nombreuses à chercher refuge en Europe. Celle-ci se cadenasse et cela se traduit par des centaines de réfugié·es qui, contraint·es de recourir à des réseaux illégaux, mettent de plus en plus leur vie en jeu.	XXX -
097	Quels principes pour une politique européenne d'accueil des migrant·es ?	PAR – Supprimer la question et remplacer par : <i>Le SNES-FSU est favorable au droit à la circulation avec des voies légales et sécurisées de migrations, seule façon effective de démanteler les trafics d'êtres humains.</i> <i>Il est urgent de réorienter la politique migratoire européenne en conformité avec la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 qui énonce que «toute personne a le droit de circuler librement, de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État, toute personne a le droit de quitter tout pays y compris le sien, et de revenir dans son pays».</i> <i>Le SNES-FSU rappelle qu'il défend fermement la scolarisation de tous les</i>

		<p><i>jeunes, qu'elle que soit leur situation administrative (présence légale ou clandestine).</i></p> <p><i>Le SNES-FSU participera aux actions collectives pour que des hébergements d'urgence puis des solutions durables de logement soient trouvées pour les élèves migrant-es et leur famille.</i></p> <p><i>Le SNES-FSU exige l'abrogation de la loi « asile, intégration et immigration ».</i></p>
098	Comment rendre visible la nécessité de conditions d'accueil dignes ?	XXX -
099	Numérique et Intelligence artificielle	XXX -
100	Le déploiement de l'IA chamboule nos économies, nos manières de converser et pose de nombreuses questions en matière de droits et de libertés. Les dérives sont déjà visibles et la vigilance s'impose. Quelles garanties sur le droit à l'image, la propriété intellectuelle, la liberté de création ? Comment faut-il la réguler et cadrer son utilisation ?	XXX -
101		<p>PAR - Ajouter un paragraphe : « LGBTIphobies</p> <p><i>Les LGBTIphobies qui existent à l'Ecole et en-dehors de l'Ecole doivent faire l'objet d'une réflexion et d'une action syndicales. Cela passe par de la formation des personnels, en formation initiale et continue, par une pression constante sur le Ministère pour des actions et du matériel soient produits régulièrement et que les élèves et personnels soient protégés.es lorsqu'elles et ils sont victimes de discriminations, par le renforcement et le développement d'un secteur LGBTI en SNES et en FSU.</i></p> <p><i>Le SNES-FSU doit également être visible sur le sujet : publications, stages, participation aux différents collectifs, travail commun avec les autres organisations syndicales, visibilité de la question dans les publications d'adhésion, etc., car les personnels se sentent souvent isolé-es ou non considéré-es, alors qu'ils et elles ont déjà le regard des élèves, de l'administration, des collègues et des parents à gérer. »</i></p>
102	Fiche 9 - La communication du SNES-FSU	XXX -
103	La communication (papier, numérique, médias) du SNES-FSU permet de partager nos analyses et revendications. Elle est aussi un outil politique de mobilisation, de syndicalisation. Elle permet de populariser nos orientations chez les syndiqué-es, dans la profession, dans l'opinion publique, ainsi que dans la sphère médiatique et politique. Dans la construction du rapport de forces pour gagner des mobilisations, elle a une importance cruciale. Enfin, elle permet de rendre visible l'action du SNES-FSU à tous les niveaux.	XXX -
104	En s'appuyant sur les mandats de Montpellier, le SNES-FSU élabore des campagnes qui	PAR - A la fin, ajouter : Pour faciliter les retours des S1, des

	articulent les différents supports (papier, site internet, réseaux sociaux, médias). Il doit davantage s'appuyer sur les retours de terrain de ses S1 notamment pour renforcer son image de syndicat ancré dans le réel et rendre toujours plus crédible son message.	questionnaires numériques rapides et réguliers sont à privilégier, avec toujours un espace d'expression libre. Les résultats doivent être accessibles au S3 comme au S4. La formation des S1 doit comprendre un volet communication. Les sites académiques doivent faire une place aux actions locales des établissements.
105	Il cherche à développer de nouveaux canaux de diffusion. Il développera notamment la formation en communication multisupports des équipes militantes.	PAR - Après « canaux de diffusion », ajouter : Onglet dans l'espace adhérent avec une cartographie de tous les canaux de diffusion du SNES et S3-S2.
106	Il doit aussi travailler à une meilleure articulation des divers supports de communication des S2, S3 et S4 : quels outils pourraient faciliter et optimiser le temps de travail des militant-es en charge de la communication et des publications dans les S3 et S2 ?	XXX -
107	Le message du SNES-FSU doit être adapté aux supports et aux publics visés. Comment travailler davantage l'articulation papier/numérique, à tous les niveaux ?	XXX -
108	Toute communication vers la profession intégrera systématiquement un appel à syndicalisation. Un suivi chiffré des supports est nécessaire pour en améliorer l'efficacité : bilans des visites sur les sites et les réseaux, enquête de lectorat des publications papier, audit statistique sur les courriels. Le travail de valorisation et référencement du site national sera poursuivi.	PAR - Après « syndicalisation », ajouter : (Création d'un visuel type puce pour promouvoir l'adhésion et à propager sur tout type de publication)
109	Comment intégrer les sites académiques dans cette démarche ?	XXX -
110	Des maquettes de courriels seront élaborées au niveau national et proposées aux S3 en différenciant adresse aux syndiqué-es et à la profession. Pendant les élections professionnelles, le SNES a développé des suppléments spécifiques à l'US sur un nouveau format pour s'adresser à la profession.	XXX -
111	Faut-il développer et systématiser cet outil ? Sur quels sujets ?	XXX -
112	Quelle articulation avec les publications existantes ?	XXX -
113		XXX -
114	Fiche 10 - La Formation syndicale	XXX -
115	La formation syndicale doit être pleinement investie par les militant-es du SNES-FSU. Formation de militant-es, formation des adhérent-es, levier de syndicalisation, recrutement des S1, efficacité des militant-es : tous les aspects de notre activité militante sont concernés.	XXX -
116	Prendre des responsabilités au sein du SNES-FSU est une étape importante dans la vie militante. Ces militant-es en responsabilité sont essentiels au bon fonctionnement. De nombreux aspects de notre action et de notre organisation doivent être maîtrisés pour pouvoir assurer ces responsabilités dans les meilleures conditions possibles et permettre une activité militante plus sereine.	XXX -

117	Une formation syndicale la plus complète possible doit être pensée pour les militant-es qui prennent un mandat syndical S2 ou S3 : sur quels sujets en priorité construire ce nouveau module ? Cette formation pourrait être suivie avant la prise de fonction ou dans les mois qui suivent.	PAR – Supprimer : sur quels sujets en priorité construire ce nouveau module ? Cette formation pourrait être suivie avant la prise de fonction ou dans les mois qui suivent. et remplacer par : <i>Cette formation doit prendre la forme d'un tuilage au sein d'un binôme. Le/la militante.e qui s'apprête à cesser d'exercer une responsabilité doit accueillir et former le/la militant.e qui va lui succéder pendant une période conséquente précédant la prise de responsabilité.</i>
118	Le mandat de Marseille d'accueil des nouveaux et nouvelles adhérent-es, repris à Montpellier a du mal à se mettre concrètement en place. Fidéliser et recruter de nouveaux et nouvelles militant-es, l'objectif est partagé.	PAR – Supprimer le §
119	Quels outils, quels leviers pour permettre une réelle mise en place de ce mandat ?	PAR – Supprimer le § et remplacer par : <i>Pour recruter et fidéliser de nouveaux militants, trois leviers sont essentiels :</i> - <i>Augmenter et diversifier les stages de formation syndicale au niveau académique, qui sont l'occasion de rencontres et d'échanges souvent riches et enthousiasmants.</i> - <i>Assurer le « tutorat » des nouveaux militants afin de ne pas leur donner le sentiment d'être rapidement dépassés par tous les aspects du militantisme syndical.</i> - <i>Promouvoir et mettre en œuvre une manière de militer qui permette de mieux concilier l'engagement syndical avec la vie professionnelle et la vie personnelle et familiale (voir § 128)</i>
120	Les frais de participation aux stages sont pris en charge par le SNES-FSU selon les modalités décidées par la CAN. Cependant, la réservation très en amont de l'hôtel et des transports pour limiter les frais oblige dans certains cas à engager des sommes assez importantes. L'avance des frais ne doit pas être un frein à la participation aux stages nationaux.	PAR -Supprimer : L'avance des frais ne doit pas être un frein à la participation aux stages nationaux.
121	Quelles modalités de prises en charge mettre en place pour lever cet obstacle à la participation aux stages nationaux ?	PAR – Supprimer le § et remplacer par : <i>Pour éviter que l'avance des frais soit un frein à la participation aux stages nationaux, les S3 doivent les prendre en charge directement, à charge pour eux d'en obtenir ensuite le remboursement du S4.</i>
122	La formation syndicale est un outil central de l'efficacité de notre action syndicale. Ce droit syndical doit être préservé et défendu face à de possibles attaques du gouvernement.	XXX -
123		XXX -
124	Fiche 11 - Militer au SNES-FSU	XXX -
125	Si militer au SNES peut être joyeux, les contraintes restent fortes : place du numérique en augmentation, contraintes matérielles non négligeables, y compris financières et	PAR – Supprimer : place du numérique en augmentation et remplacer par : <i>multitudes des tâches, temps parfois limité pour la formation et la</i>

	en termes de décharges... Nous devons réfléchir au cadre dans lequel nous souhaitons exercer l'action militante.	<i>discussion syndicales,</i>
126	Pratiques militantes, bien-être des militant-es : tous les mandats votés à Paris et Montpellier n'ont pas été mis en œuvre. Concilier action militante et vie personnelle est parfois difficile notamment pour les militant-es en charge de famille. Globalement, l'urgence est souvent le maître mot, ce qui peut entraîner une certaine frustration quand le temps manque pour le débat et la réflexion de fond.	XXX -
127	Pour faciliter le travail militant, il faut favoriser la transmission des informations et connaissances, par exemple via un espace dédié sur le site ou par une meilleure utilisation du nuage. Augmenter le nombre de militant-es, mieux répartir les décharges pourrait permettre de réduire la charge de chacun-e. Les jeunes et les néo-titulaires ont des contraintes professionnelles et personnelles plus fortes. Il faut en tenir compte quand on leur propose une responsabilité syndicale.	XXX -
128	Favoriser les binômes est une des solutions. Le burn-out syndical n'est plus rare et nous devons vraiment prendre en compte ce risque. Comment réduire la charge travail et la charge mentale de chacun-e ?	PAR – Supprimer : Comment réduire la charge travail et la charge mentale de chacun-e ? et remplacer par : <i>Pour réduire la charge de travail et la charge mentale, il faut mieux partager les responsabilités et les décharges et s'astreindre à des pratiques vertueuses : quitter les locaux syndicaux avant 18h, éviter autant que possible les réunions en soirée et les échanges (mails, téléphone, groupes de discussion) les week-end.</i>
129	La structuration de notre organisation en S1 ; S2/S3 ; S4 est efficace si ces niveaux sont liés les uns aux autres et que chacun garde ses attributions. L'usage de la visio pour nos instances et le rôle du numérique sont des atouts mais ne doivent pas devenir systématiques. De même l'organisation en secteurs est positive mais elle peut certainement être améliorée, par exemple en les coordonnant davantage.	XXX -
130	Faudrait-il envisager une évolution de notre fonctionnement, au niveau national et/ou local ?	PAR – Supprimer : Faudrait-il envisager une évolution de notre fonctionnement, au niveau national et/ou local ? Et ajouter <i>Les S3, dans leur action quotidienne au service des collègues, produisent des outils, des procédés, des écrits qui sont souvent globalement semblables. Produire 30 fois la même chose est chronophage et inutile. C'est un temps qui manque pour assurer l'animation de la vie syndicale des académies et le lien régulier avec les S1, section de base de notre syndicalisme. Si les différents secteurs du S4 produisent de nombreux outils, ils ne sont actuellement pas rassemblés sur un même espace facilement accessible, et la mutualisation entre les S3 sur le nuage reste encore à l'état d'ébauche. Il faut donc faire évoluer notre fonctionnement, au niveau national et local, afin de mettre en place une mutualisation plus efficace. Le S4 doit mettre en place une petite équipe militante en charge de cette question et chaque S3 désignera un correspondant. Ce groupe de travail S3/S4 aura pour objectifs de recenser, récupérer, produire et organiser la mutualisation de maquettes</i>

		<i>modifiables (kits de formation syndicale, mémo du militant, publications catégorielles, courriers aux syndiqués) et d'outils adaptés, sécurisés et ergonomiques nécessaires aux S3, y compris des outils techniques et des tutoriels. L'ensemble de ces productions sera centralisé sur une partie du nuage.</i>
131		XXX -

Vote amendement EE § 006 « danger fasciste »

Pour : 13 Contre : 59 Abstention : 2 NPPV : 0

→ Amendement rejeté

Vote amendement Valérie Sipahimalani § 065 « cellule VSS »

Pour : 33 Contre : 29 Abstention : 12 NPPV : 0

→ Amendement adopté

Vote du Texte

Pour : 74 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 0

Motion Immigration et droit du sol

Depuis la lutte contre la réforme des retraites, le gouvernement ne cesse de vouloir faire diversion face à la colère sociale sur les questions migratoires. Il a dû pour le moment renoncer à son référendum sur l'immigration, mais a emboîté le pas au RN pour agiter tous les thèmes les plus xénophobes lors du débat sur la loi immigration. Après sa censure par le Conseil Constitutionnel, cette loi reste la plus répressive à l'égard des étrangers depuis la fin de la seconde guerre mondiale, mettant gravement en cause le droit d'asile. Darmanin attaque maintenant le droit du sol à Mayotte, alors que le 101^e département français fait face au délaissement de l'État, à la misère généralisée, à l'incurie des services publics, tels que l'accès à l'eau, aux soins et à l'éducation.

Le SNES-FSU réaffirme son exigence d'abrogation de la loi Darmanin sur l'immigration. Il dénonce et s'oppose à la volonté du gouvernement d'en finir avec le droit du sol à Mayotte.

Pour : 77 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 0

Motion Paix au proche Orient – manifestation du 9 mars

Depuis les actes de terreur commis par le Hamas le 7 octobre, les habitants de la bande de Gaza sont soumis à des bombardements incessants et des massacres au sol : L'armée israélienne a fait dans cette période plus de 30 000 morts dont une majorité de femmes et d'enfants. Ce sont

aussi plus de 68 000 blessé·e·s.

Aucun crime, aucun acte terroriste ne justifie la punition collective d'un peuple et les massacres commis actuellement par le gouvernement israélien.

Le SNES-FSU Paris, avec sa fédération, appelle dans le cadre du Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens toutes et tous ses syndiqué·e·s, toutes et tous les enseignant·e·s à se joindre à la manifestation nationale du samedi 9 mars pour exiger que la France, l'UE, l'ONU fassent tout pour obtenir :

- **le cessez-le-feu immédiat et permanent,**
- **la fin du blocus,**
- **le retour de l'aide humanitaire et la reprise du financement de l'UNRWA,**
- **la libération de tous les otages israéliens et la libération de tous les prisonniers politiques palestiniens retenus sans jugement en Israël.**

Pour : 67 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 0